

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL BREVET DES MÉTIERS D'ART SESSION 2026

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Durée : 2 h 30 – Coefficient : 2,5

**Le candidat traite obligatoirement les trois parties :
géographie, histoire, enseignement moral et civique.**

	Pages
Première partie Géographie (6 points)	2/10 à 2/10
Deuxième partie Histoire (8 points)	3/10 à 6/10
Troisième partie Enseignement moral et civique (6 points)	7/10 à 10/10

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage du dictionnaire et des calculatrices n'est pas autorisé.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 26-BCP-BMA-FHG-HGEMC-PO3	1/10

Première partie : Géographie (6 points)
--

Thème 2. Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

Compétence évaluée : Mémoriser et s'approprier les notions (2 points)

Question 1

Définissez la notion de prévention des risques.

Compétence évaluée : Maîtriser et utiliser des repères spatiaux : se repérer et contextualiser (4 points)

Question 2

Indiquez trois acteurs qui interviennent dans la gestion des risques en France en précisant leur rôle.

Question 3

Présentez, en le situant, un risque de votre choix accentué par le changement climatique.

Deuxième partie : Histoire (8 points)

Thème 1. Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Capacités évaluées :

- *Situer un document dans son contexte pour l'expliquer.*
- *Questionner des documents pour mener une analyse historique.*

SUJET

La construction européenne : un enjeu de paix ?

Le dossier comporte 2 documents :

Documents	Source des documents
Document 1	Morac, « Europe Unie / Gage de Paix », <i>Paix et Liberté</i> , 1951 (77 x 55 cm) conservée dans les <i>Digital Collections</i> de Cornell University Library [en ligne] Disponible sur https://digital.library.cornell.edu/catalog/ss:19343595
Document 2	Discours de Jean Monnet à la remise du prix Charlemagne, Aix-la-Chapelle, 17 mai 1953 [en ligne] Disponible sur : https://institutjeanmonnet.eu/discours-daix-la-chapelle-17-mai-1953-faire-leurope-cest-faire-la-paix/

Document 1 – L'Europe unie gage de paix.



Source : Morac, « Europe Unie / Gage de Paix », *Paix et Liberté*, 1951 (77 x 55 cm) conservée dans les *Digital Collections* de Cornell University Library [en ligne]
Disponible sur <https://digital.library.cornell.edu/catalog/ss:19343595>

Document 2 – Discours de Jean Monnet à Aix-la-Chapelle, le 17 mai 1953.

Jean Monnet, président de la Haute Autorité de la CECA, reçoit, le 17 mai 1953, à Aix-la-Chapelle (Allemagne) le prix Charlemagne attribué à la personnalité qui au cours de l'année a le mieux servi les intérêts européens et a contribué le plus efficacement à la réalisation de l'unité européenne.

Le monde a beaucoup changé, mais son avenir, pour une grande part, dépend toujours de ce qui se passe en Europe.

Il n'y a pas eu de paix pour l'Europe, ni pour le monde, par les conditions anciennes. Les conflits européens ont obligé les États-Unis à jeter à deux reprises leurs forces dans la bataille sur le continent, et, en même temps, nous ont conduits, ainsi que l'Union Soviétique, aux bords de la destruction.

Pour sauver les précaires relations pacifiques qui existent aujourd'hui dans le monde et les développer en une paix durable, il faut transformer la situation européenne par l'union des Européens. Nous éliminerons ainsi la menace que les divisions et la faiblesse de l'Europe font peser sur elle-même et sur les autres.

Si nous restons désunis comme nous le sommes, les Européens resteront exposés aux initiatives des ambitions nationalistes et seront poussés, selon les formules du passé, à chercher des garanties extérieures pour se prémunir les uns contre les autres, chacun craindra, comme par le passé, le développement des autres. Les marchés nationaux trop étroits maintiendront les rivalités économiques nationales et l'infériorité des conditions de production européennes. L'incertitude sur le destin de l'Europe entretiendra dans le monde la défiance et les précautions réciproques. L'Europe désunie serait pareille à ces régions vouées au sort d'enjeu, à l'occasion desquelles les guerres ont éclaté.

Actuellement, les antagonismes nationalistes, les malentendus et l'incompréhension entre les peuples, le soupçon, subsistent. Le mystère entoure les travaux de l'immense Russie et la puissance des armes nouvelles.

Aujourd'hui, la paix ne dépend pas seulement des traités ou d'engagements. Elle dépend essentiellement de la création de conditions qui, si elles ne changent pas la nature des hommes, orientent dans un sens pacifique leur comportement vis-à-vis les uns des autres. C'est là une des conséquences essentielles de la transformation de l'Europe qui est l'objet de notre communauté.

En réalisant leur unité, en rendant à l'Europe sa vigueur, en créant des conditions nouvelles et durables, les Européens contribuent à la paix. Ils empêchent l'engrenage fatal dans lequel, s'ils restaient désunis, et quels que soient les traités conclus, les effets de leurs actions opposées et de leur faiblesse les entraîneraient avec les autres peuples.

Faire l'Europe, c'est faire la paix.

Source : Discours de Jean Monnet à la remise du prix Charlemagne, Aix-la-Chapelle, 17 mai 1953 [en ligne]

Disponible sur : <https://institutjeanmonnet.eu/discours-daix-la-chapelle-17-mai-1953-faire-leurope-cest-faire-la-paix/>

Baccalauréat Professionnel et Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 26-BCP-BMA-FHG-HGEMC-PO3	5/10

QUESTIONS

Question 1

Recopiez et complétez le tableau sur votre copie pour analyser le message de l'affiche. (*Document 1*)

Éléments de l'affiche	Interprétation des éléments
Nuage	
Parapluie	
	Naissance de l'Europe
« Gage de paix »	

Question 2

Interrogez les divisions et la faiblesse de l'Europe évoquées dans la phrase soulignée dans le texte. (*Document 2*)

Question 3

Montrez que, malgré les difficultés rencontrées, la construction européenne a permis de « faire la paix » sur le continent depuis 1945.

.

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Thème. S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

Compétences évaluées :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Termes et notions qui peuvent être mobilisés (liste non exhaustive) : démocratie représentative, liberté d'expression, responsabilité.

SUJET

**La fracture numérique :
le numérique est-il vraiment accessible à tous ?**

La révolution numérique et l'essor de l'Internet ont d'abord été perçus comme facteurs d'une plus grande liberté de communication et comme des outils d'une démocratisation des savoirs. Mais leur inégal accès dans les territoires et leur inégale maîtrise par la population créent une fracture numérique au sein de la société.

Le dossier comporte 3 documents :

Documents	Source des documents
Document 1	« Dématérialisation des services publics : des usagers en difficulté », <i>Vie-publique.fr</i> , 22 février 2022. [en ligne] Disponible sur : https://www.vie-publique.fr/en-bref/283882-dematerialisation-des-services-publics-des-usagers-en-difficulte
Document 2	Affiche réalisée par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, décembre 2025.

Document 1 – Les usages et la dématérialisation des services publics ⁽¹⁾

Dès octobre 2017, une démarche globale d'amélioration de la qualité du service numérique a été mise en place dans le cadre du lancement du plan Action publique 2022. Mais près de 35% de la population rencontre toujours des difficultés pour utiliser les outils numériques. Une personne sur dix n'a pas d'accès à l'internet.

Le bilan contrasté des mesures gouvernementales

La couverture du territoire en accès à l'internet ainsi que le taux d'équipement des ménages a sensiblement progressé depuis le précédent rapport de 2019 :

- la couverture numérique du territoire est passée de 72,7% en 2017 à 85,4% en 2021 ;
- 27 millions de locaux étaient éligibles à la fibre au 30 juin 2021 ;
- le nombre d'internautes a globalement augmenté depuis 2019 dans toutes les catégories de la population, 85% des foyers étant désormais équipés d'internet à domicile.

Malgré ce développement, la Défenseure des droits estime que certains dispositifs restent à améliorer. Par exemple, le passe numérique, destiné à financer des formations numériques, a été peu utilisé. Par ailleurs, la responsabilité du bon fonctionnement des démarches repose souvent sur l'usager : *« l'usager doit s'informer, s'orienter, remplir seul des formulaires en ligne, mettre à jour son navigateur, s'adapter aux changements de sites, numériser des documents »*.

De nombreuses personnes sont particulièrement pénalisées par la dématérialisation :

- 23% des plus de 65 ans déclarent avoir rencontré des difficultés pour remplir leurs démarches administratives ;
- 40% des personnes non-diplômées, 22% des personnes pauvres et 24% des ménages bénéficiaires des minima sociaux n'ont pas d'accès à l'internet fixe à domicile ;
- les détenus ou les sans-abris sont quasiment exclus de l'accès à l'internet.

38 recommandations pour faciliter l'accès aux démarches en ligne

Face à ces constats et afin de lutter contre le non-recours aux services en ligne, la Défenseure des droits présente 38 recommandations parmi lesquelles :

- renforcer l'accessibilité des services en ligne pour les handicapés en étudiant la possibilité de créer une délégation interministérielle de l'accessibilité numérique ;
- adapter l'ergonomie des sites et le vocabulaire pour les usagers les plus précaires ;
- développer les filières de récupération et de reconditionnement d'ordinateurs, tablettes et smartphones, pour leur donner une seconde vie à des prix solidaires ;
- mieux encadrer le coût des appels vers les administrations ;
- faire preuve de vigilance lors du déploiement du nouvel espace numérique de santé ;
- former les jeunes au numérique du quotidien et faciliter les démarches qu'ils doivent réaliser en tant que jeunes adultes. (...)

(1) La dématérialisation des services publics vise à remplacer les démarches sur papier par des solutions numériques, notamment en ligne.

Source : « Dématérialisation des services publics : des usagers en difficulté », *Vie-publique.fr*, 22 février 2022. [en ligne]
Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/283882-dematerialisation-des-services-publics-des-usagers-en-difficulte>

Baccalauréat Professionnel et Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 26-BCP-BMA-FHG-HGEMC-PO3	8/10

Document 2 – Des ateliers pour apprendre les bases du numérique.

ATELIERS NUMÉRIQUES

APPRENDRE LES BASES DE L'INFORMATIQUE ET DU NUMÉRIQUE POUR DEVENIR AUTONOME !



- Découverte de l'ordinateur, tablette ou téléphone portable
- Création et gestion de sa messagerie
- Navigation sur internet
- Aide à la création d'espaces personnels : CAF, CNAV, DOCTOLIB...

+ d'infos & inscriptions

 **CONSEILLER NUMÉRIQUE**
France services

Tél. 01 60 22 19 19
conseiller.numerique@coulommierspaysdebrie.fr
www.coulommierspaysdebrie.fr

 **France services**
Liberté
Égalité
Fraternité

 **COULOMMIERS**
PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION

OUVERT À TOUS

GRATUIT

France services Coulommiers
22 Rue du Palais de Justice
77120 Coulommiers
MARDI : 9H30 À 11H30

France services Crécy-la-Chapelle
3 Rue de la Chapelle
77580 Crécy-la-Chapelle
JEUDI : 14H À 16H

France services La Ferté-sous-Jouarre
17 rue de Reuil
77260 La Ferté-sous-Jouarre
LUNDI : 14H À 16H
JEUDI : 9H30 À 11H30

Source : Affiche réalisée par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, décembre 2025..

Baccalauréat Professionnel et Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 26-BCP-BMA-FHG-HGEMC-PO3	9/10

QUESTIONS

Question 1

Expliquez l'intérêt qu'il peut y avoir à accéder à des services publics dématérialisés.
(Documents 1 et 2)

Question 2

Identifiez les principales inégalités numériques d'accès aux services publics que relève la Défenseure des droits. (Document 1)

Question 3

Présentez les démarches qu'il est possible de mettre en œuvre pour réduire ces inégalités. (Documents 1 et 2)

Question 4

Selon vous, à quelles conditions et selon quelles valeurs le développement du numérique peut-il assurer un bon fonctionnement des services publics ?

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 26-BCP-BMA-FHG-HGEMC-PO3	10/10